ARDENNES magazine

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT • AUTOMNE 2020

P16 CULTURE : À la portée de tous

ACTUS
Covid-19
Le labo départemental mobilisé. **P9**

DÉCOUVRIR
Aide à la personne
Des métiers d'avenir. **P30**

ÉCHAPPEZ-VOUS !
Tourisme
Le 08 à l'honneur. **P34**

ARDENNES
Conseil Départemental

SOMMAIRE

ACTUS

En bref 4-5
Voté pour vous 6
Covid-19 : le Labo départemental mobilisé 7
Voies vertes, l'élan touristique 8-9
Mes Courses en Ardennes 10
Handicap : un relais sur mesure 11
Trop de déchets sur les routes 12
Arrêt sur images 14-15

DÉCOUVRIR

DOSSIER / Culture 16-29
Les métiers de l'aide à la personne 30-31
Portrait : Emilien Mattenet 32-33

ÉCHAPPEZ-VOUS !

Tourisme : le 08 à l'honneur ! 34-35
1940 : les gamins de l'exode, épisode 2 36-37
La recette 38
Libre expression 39

Hôtel du Département – CS 20001 – 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex – Tél. 03 24 59 60 60. | Directeur de la Publication : Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental des Ardennes. | Rédaction en Chef : Mathilde Lecrique. | Rédaction : Anne-Sophie Hugon, Jean Villemin, Antoine De Vita. | Photographies : Carl Hocquart, Bruno Gouhoury, Direction de la Communication, Adobe Stock. | Pictogrammes: thenounproject.com | Création : Scoop communication. | Mise en page : Thomas Sturm. | Impression : Imprimerie BLG, Toul 54200 | Distribution : Médiapost. | Tirage : 142.500 exemplaires. | Coût : 0,22 € l'exemplaire ; 0,12 € par habitant. | Magazine distribué gratuitement. | Dépôt légal : septembre 2020. ISSN : 1283-8330. | Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, faites-le nous savoir en remplissant le formulaire disponible sur **www.cd08.fr**

Retrouvez une version enrichie du magazine sur www.cd08.fr

Photo de couverture : Parcours enfants au Musée Guerre et Paix en Ardennes, à Novion-Porcien.

LE DÉPARTEMENT, plus que jamais acteur de la proximité

Alors que l'épidémie de coronavirus fait peser durablement ses effets sur la vie sociale et économique de notre pays, la solidarité et l'engagement du Conseil Départemental continuent de se vérifier pleinement. Le Laboratoire départemental est mobilisé pour l'analyse des prélèvements COVID-19, les collégiens ont été dotés chacun de quatre masques gratuits, les personnels soignants des EHPAD et d'assistance à domicile recevront une prime exceptionnelle financée par le Département. Les circuits économiques de proximité ont été quant à eux confortés via la plateforme « Mes courses en Ardennes » et les acteurs de la filière tourisme sont soutenus par le dispositif d'aide au séjour « Evadez-vous dans les Ardennes », qui rencontre un grand succès avec plus de 2500 demandes déjà déposées, presque toutes par des visiteurs extérieurs aux Ardennes.

> « UNE ACTION AU PLUS PRÈS DES BESOINS DE LA POPULATION. »

A l'occasion de la crise sanitaire, l'institution départementale a démontré une nouvelle fois toute sa légitimité, en faisant de la réactivité et de l'efficacité au service de tout le territoire et de chaque habitant les principes moteurs de son action, tout en assurant l'ensemble de ses nombreuses missions de solidarité, qu'elles soient sociales ou territoriales.

Ainsi au lendemain des élections municipales, les élus ardennais de terrain doivent savoir que notre institution est à leurs côtés pour les aider à exercer leur mandat, en particulier grâce au dispositif « Ardennes Ingénierie » ouvert par le Conseil Départemental en juillet dernier.

De même l'accès à la culture pour tous mobilise les efforts du Département, qui œuvre à la diffusion du savoir et de la lecture et à la transmission de l'histoire et de la mémoire, aux côtés des acteurs locaux et dans ses propres structures, comme le Musée Guerre et Paix désormais pôle de référence académique pour les enseignants.

Le Département exerce son action publique au plus près du terrain et des besoins de la population. Il devra pouvoir continuer demain d'être le garant d'un aménagement équilibré du territoire ardennais et de répondre au besoin de proximité qui est profondément ressenti par nos concitoyens.

Noël BOURGEOIS
Président du Conseil départemental des Ardennes

« ARDENNES INGÉNIERIE » PRÉSENTÉ AUX MAIRES

Le Président du Département, Noël Bourgeois, a convié les maires ardennais qui accomplissent leur premier mandat pour leur présenter les différents dispositifs d'accompagnement du CD08 en direction des communes. Et notamment, le tout nouveau service proposé aux collectivités : Ardennes Ingénierie. « *Je souhaite qu'Ardennes Ingénierie réponde à une ambition commune : animer un réseau de partenaires publics au service des collectivités pour le développement de notre territoire* », a tenu à rappeler Noël Bourgeois.
Trois réunions d'information, réunissant près de 80 édiles, ont ainsi permis de présenter la quinzaine de domaines concernés par Ardennes Ingénierie.

+ d'infos : cd08.fr/ardennes-ingenierie

2.500

C'est le nombre de séjours qui ont bénéficié du coup de pouce du CD08 (jusqu'à 50% remboursés) dans le cadre du dispositif "Évadez-vous dans les Ardennes".
L'opération se poursuit jusqu'au 31 octobre.

+ d'infos
Règlement et modalités de participation sur www.cd08.fr

31.050

C'est le nombre d'abonnés que compte la page Facebook, Les Ardennes : le Département (**@08Ardennes**). Vous pouvez aussi retrouver toute l'actualité du CD08 sur Twitter : **@ardennescd08** et Instagram : **@08ardennes**.

VIEILLES-FORGES : des stations de lavage pour les vélos

2 stations « bike-wash » ont été installées à proximité de la plage et des blocs sanitaires (par ailleurs rénovés) et permettent aux cyclistes de nettoyer leur VTT, de s'approvisionner en eau potable, de regonfler leurs pneus et de faire des petites réparations.

6

C'est le nombre d'ateliers *Pirouette Pipelette* proposés à la Maison des Solidarités de Givet, jusqu'à la fin de l'année (29 septembre, 13 octobre, 3 et 17 novembre, 1er et 15 décembre). Ces rendez-vous destinés aux enfants de 0 à 3 ans, mêlent motricité, chants et jeux.

+ d'infos : www.cd08.fr

36

C'est le nombre de jours où des animations sportives ont été proposées sur les bases de loisirs de Bairon et des Vieilles-Forges cet été. Tennis de table, fitness, cardio boxe, ou découverte du handisport ont fait partie des disciplines sportives.

DES MASQUES POUR TOUS LES COLLÉGIENS

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19, le CD08 a équipé les quelque 12.900 collégiens ardennais pour cette rentrée scolaire. Près de 47.000 masques réutilisables ont ainsi été distribués aux élèves des établissements publics et privés pour faciliter le respect des règles sanitaires. Parmi cette dotation, 2.000 masques inclusifs destinés au secteur du handicap. D'autre part, les agents des collèges ont été équipés en gel, visière et masques.

Par ailleurs, depuis le mois de mars, le Département, associé à la Préfecture, a distribué plus d'un million de masques aux établissements et services médico-sociaux (services d'aide à la personne, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes…).

Appel à candidatures : devenez une famille zéro déchet

Lancez-vous dans l'aventure « Défi familles ardennaises zéro déchet » afin de réduire vos déchets, que vous soyez seul, en couple ou en famille ! Au programme : ateliers pratiques, visites, accompagnement, échanges et rencontres avec les autres foyers. Ce défi est animé par VALODEA et organisé par l'ALE 08 (dans le cadre du projet DECLIC). Déposez vite votre candidature sur www.défis-déclics.org avant le 30 octobre ! Gratuit et ouvert à tous les Ardennais (dans la limite des places disponibles).

+ d'infos sur valodea.fr

IL Y A 150 ANS À BAZEILLES…

Aux côtés de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, le CD08 a rendu hommage aux Troupes de marine lors des commémorations des 150 ans de la bataille de Bazeilles. La guerre de 1870/1871, un conflit à (re)découvrir au Musée Guerre et Paix en Ardennes à Novion-Porcien.

+ d'infos : www.museeguerreetpaix.fr

Conférence des financeurs : l'appel à projets est lancé

Un appel à projets a été lancé début septembre par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus. Celui-ci porte sur cinq axes principaux : aides, mobilité, lutte contre l'isolement, vieillir en bonne santé, soutenir les aidants. Date limite de candidature : le 4 octobre. Pour rappel, la Conférence départementale des financeurs a pour mission de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention, destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, en complément, notamment, des prestations légales ou réglementaires.

+ d'infos
cd08.fr/conference-des-financeurs

Décidé et voté POUR VOUS

Réunis en Commissions permanentes, les Conseillers départementaux votent des décisions qui impactent significativement le quotidien des Ardennais et façonnent le territoire de demain. En voici quelques exemples...

INFOS PRATIQUES

Suivez les principales décisions prises lors des Commissions permanentes sur le compte Twitter du CD08 (@ardennescd08).

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le Département œuvre au quotidien pour soutenir les acteurs publics locaux grâce à différents dispositifs. Le CD08 vient ainsi en aide aux collectivités à travers les contrats de territoire signés avec les communautés de communes et la communauté d'agglomération. Objectif : les accompagner dans la mise en œuvre de projets.
707.479 € viennent ainsi d'être répartis, permettant la réhabilitation de voiries à Fromelennes (156.044 €), la construction d'une bibliothèque à Bairon et ses environs ou encore l'extension du siège de la communauté de communes d'Ardennes Thiérache (147.300 €). A ce jour, plus de 3,2 millions € - sur les 19,5 millions d'€ prévus - ont été engagés au titre du Fonds de Soutien au Développement des Territoires.

INSERTION

195.858 € ont été votés dans le cadre d'un dispositif qui permet d'accompagner des structures d'utilité sociale dans leurs projets de créations et de consolidation d'emplois. Parmi les bénéficiaires, l'ADV Le lien, Ardennes Patrimoine Insertion (API 08), France Active Champagne Ardenne ou encore l'Association pour la Valorisation de l'Emploi et des Compétences (AVEC). Le CD08, chef de file de la politique d'insertion, contribue ainsi à lever les freins sociaux des populations les plus fragiles et à favoriser le retour vers l'emploi durable.

SPORT

58.299 € ont été alloués aux sportifs de haut niveau, comités départementaux (Comité départemental de Voile, Comité Départemental Olympique et Sportif...), associations sportives et clubs de niveau national et régional (Club Athlétique de Villers-Semeuse, Fitness Club de Warcq, Canoë Kayak du Pays Sedanais...).
En complément de ce soutien financier traditionnel, le Département a mis en place une aide exceptionnelle dédiée aux associations sportives qui rencontrent des difficultés liées à la pandémie de la Covid-19. Par exemple, 30.000 € ont été accordés aux Flammes Carolo Basket Ardennes (FCBA).

DÉVELOPPEMENT DURABLE, EAU & ÉNERGIE

Le CD08 est aux côtés des différents organismes œuvrant pour la gestion durable des ressources et la protection de l'environnement sur le territoire.
42.000 € ont été votés par l'Assemblée départementale au bénéfice de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat des Ardennes (ALE 08) et de la Commission Locale d'Information auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Chooz (CLI de Chooz). Ces aides financières permettent à ces acteurs locaux de sensibiliser, d'animer ou de participer à des groupes de travail autour de questions prioritaires (lutte contre la précarité énergétique, économies d'énergie, éco-gestes).

Le 17 juillet dernier, la Commission permanente s'est réunie à la Maison départementale des Sports à Bazeilles.

L'INFO EN +

5 jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance, isolés ou en rupture, inscrits dans un cursus scolaire ou dans une démarche professionnelle, viennent de bénéficier d'une aide versée par le CD08 dans le cadre des Contrats jeunes majeurs de plus de 21 ans. Cette action volontaire du CD08 permet de prolonger l'accompagnement des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance après leur majorité.

Le Laboratoire départemental MOBILISÉ

Depuis le mois de juin, le Laboratoire départemental réalise des analyses dans le cadre du dépistage de la Covid-19, en partenariat avec le Centre Hospitalier Intercommunal Nord Ardennes.

Le laboratoire du CD08, situé à Hagnicourt, avait reçu l'autorisation de la Préfecture des Ardennes de réaliser des analyses dans le cadre du dépistage Covid-19 le 30 avril dernier. Dès lors, toute l'équipe s'est mobilisée afin de mettre en œuvre cette nouvelle technique, en partenariat avec le laboratoire de biologie médicale du Centre Hospitalier Manchester de Charleville-Mézières.

1.300 ANALYSES EFFECTUÉES

L'équipe du Laboratoire intervient ainsi en soutien pour réaliser l'analyse des tests PCR, ceux effectués dans le nez et la gorge. A ce jour, plus de 1.300 analyses ont été réalisées. Pour ce faire, le Département a dû commander le matériel nécessaire - aussi bien des consommables (réactifs, plaques...) que du petit matériel (micropipettes) et des machines spécifiques (automate d'extraction, réfrigérateur, congélateur...) - mais également réaménager une aile entière du bâtiment. Au total, plus de 150.000 € ont été débloqués.

UN PROTOCOLE STRICT

Un système de navettes permet d'acheminer les échantillons à traiter du Centre Hospitalier vers le Laboratoire. Avant de démarrer, les deux techniciennes formées à cette nouvelle technique d'analyses commencent par s'équiper soigneusement : masque FFP2, blouse, tablier, charlotte, double paire de gants. « *On reproduit les conditions naturelles de multiplication de l'ARN, le matériel génétique du virus de la Covid-19, afin de le rendre visible,* explique-t-on du côté du Laboratoire. *C'est une analyse très minutieuse, chaque geste doit être pesé.* » Après les différentes étapes d'analyses (voir encadré), les échantillons sont stockés dans un congélateur à - 80°C pour un an, constituant ainsi une biothèque consultable si besoin.

La volonté du Gouvernement étant de multiplier les campagnes de dépistage locales en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Laboratoire se tient prêt pour apporter son soutien logistique. Deux agents supplémentaires seront prochainement formés pour répondre aux besoins en analyses. L'équipement départemental est pleinement dans son rôle de service public.

L'ANALYSE COVID-19 EN 3 ÉTAPES :

1. **LA NEUTRALISATION**
   pour détruire la structure du virus tout en préservant son ARN
2. **L'EXTRACTION**
   pour purifier l'échantillon du virus
3. **L'AMPLIFICATION**
   pour détecter le matériel génétique du virus

+ D'INFOS

sur les missions du Laboratoire départemental : cd08.fr/laboratoire-departemental-analyses

La Voie verte Trans-Ardennes BOUCLÉE AU NORD !

Cet été, le Département et les acteurs locaux ont inauguré la Boucle de Chooz, tronçon attendu de la Voie verte Trans-Ardennes. Présentation des 7 kilomètres d'une portion déjà inévitable.

Un vent de nouveauté souffle sur la Voie verte Trans-Ardennes : ses utilisateurs n'ont plus à emprunter une route départementale très fréquentée pour découvrir la Pointe.

UN TRONÇON SÉCURISÉ ET SPORTIF

Grâce à l'aménagement de la Boucle de Chooz, dont les travaux ont été financés par le Département à hauteur de 354.000 €, il est désormais possible de relier Ham-sur-Meuse à Chooz en toute sécurité. Soutenue par les fonds INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen dans le cadre du projet Ardenne Cyclo, mais aussi la Région Grand Est, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse et le Conseil départemental, l'opération aura coûté au final 1,45 million €.

Avec cette nouvelle portion de près de 7,4 km – considérée comme l'une des plus sportives de l'ensemble du tracé, les utilisateurs peuvent dire adieu au stress de la cohabitation avec les véhicules motorisés. De quoi favoriser la venue de cyclistes, flâneurs, randonneurs ou même équidés… comme en témoigne ce couple francilien qui a découvert les Ardennes cet été avec leur ânesse de 11 ans. « *Nous comprenons mieux pourquoi on entend souvent parler des Ardennes vertes ! Nous ne sommes vraiment pas déçus par le cadre. A pied, nous avons bien le temps d'apprécier ce paysage magnifique et de découvrir ces endroits fabuleux sans quitter le fil de la Meuse. Nous avons déjà prévu de revenir !* »

L'ATTRACTIVITÉ AU CŒUR DE L'ITINÉRAIRE

Une attractivité qui se retrouve sur l'aire d'accueil et de repos de Chooz mise à disposition des usagers. Moderne et disposant de tous les équipements recherchés par les cyclotouristes (bornes de recharge de vélo électrique et de téléphone portable, aire de pique-nique, toilettes, fontaine à eau potable), cette infrastructure participe à la mise en valeur de la Voie verte Trans-Ardennes.

Une dynamique soulignée par Noël Bourgeois, le Président du CD08 : « *Ce tronçon est un atout pour l'ensemble de la Voie verte Trans-Ardennes ! Avec lui, c'est l'attractivité globale de tout l'itinéraire qui est améliorée, tout en valorisant les richesses patrimoniales et naturelles qui font la fierté du département.* » De quoi satisfaire les 245.000 utilisateurs annuels qui se rendent sur cet itinéraire labellisé EuroVelo 19.

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
Ardenne Cyclo

GUIDE
voiesvertes.cd08.fr

VOIES VERTES : OBJECTIF 2023

Acteur des mobilités alternatives, le Conseil départemental fait du développement des voies vertes un enjeu de société pour les années à venir. Tour d'horizon des réalisations et projets en cours.

Avec son réseau de voies vertes, le Département a l'ambition de concilier tourisme vert et attractivité du territoire.

DES OBJECTIFS ÉLEVÉS...

« *Ces itinéraires cyclables sont un enjeu majeur pour les Ardennes ! Ces axes représentent 7 millions € de retombées économiques chaque année dans tout le département. C'est pourquoi, nous souhaitons poursuivre dans cette direction en ayant des objectifs élevés à très court terme* », souligne Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental.

C'est en suivant cette dynamique que le Conseil départemental finalise l'aménagement de la Voie verte Trans-Ardennes avec le prolongement du tronçon entre Remilly-Aillicourt et Mouzon. Ces travaux (enrobé, signalétique, marquage) ont été financés par le Département, l'Etat et Fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 1,23 million €. 7 des 10 kilomètres de cet itinéraire sont désormais accessibles à tous les usagers impatients de découvrir l'est du département en longeant la Meuse. Et ainsi relier Givet à Mouzon, soit près de 130 km, en toute sécurité.

...ET DES PROJETS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Autre projet d'envergure mené par le Département, en partenariat avec les intercommunalités traversées : la Voie verte Sud Ardennes. Le CD08 va entamer, à la fin de cette année, les travaux de ce nouvel itinéraire cyclable de 110 kilomètres. D'ici 2023, cet axe réservé aux déplacements non motorisés, qui sera connecté à la Voie verte Trans-Ardennes au niveau de Pont-à-Bar, reliera Givet à la frontière axonaise ou Vouziers.

En parallèle, 8 nouveaux itinéraires ont été identifiés dans le cadre du Pacte Ardennes signé avec l'État. Parmi ceux-ci, la liaison Voie verte Trans-Ardennes – Carignan - Florenville/Muno, la connexion entre les berges de Meuse à Charleville-Mézières et la Voie verte Trans-Ardennes ou encore la création d'une véloroute entre Vouziers et le Parc Argonne Découverte font figure de têtes d'affiche.

Financés en partie par le CD08, ces axes vont permettre de développer le réseau de voies vertes afin de couvrir tout le département. « *Avec tous ces projets, nous souhaitons ainsi passer, dès 2023, à plus de 400 km d'itinéraire cyclable dans les Ardennes* », a rappelé le Président du CD08. Objectif : connecter les pistes ardennaises entre elles et les relier aux grands axes nationaux et internationaux. De quoi découvrir l'ensemble du territoire à vélo, en roller, ou à cheval en toute sérénité !

Avec le soutien du Pacte Ardennes

Une vitrine POUR LES PRODUITS ARDENNAIS

Depuis son lancement au printemps dernier, la plateforme en ligne mescoursesenardennes.fr n'a cessé de prendre de l'ampleur. Désormais, plus de 1.500 références y sont répertoriées.

Mise en service dès le début de la période de confinement, la plateforme Mes Courses en Ardennes ne pouvait alors proposer que des produits de première nécessité, comme le définissait le Gouvernement via une liste officielle. L'objectif pour le Conseil départemental et ses partenaires, à l'origine de cette création, était clair : faciliter l'achat de produits de proximité tout en soutenant l'économie locale. Le Département s'était alors engagé à assurer la prise en charge des coûts de fonctionnement de la plateforme durant la première année, soit jusqu'en avril 2021.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

A partir du déconfinement, d'autres producteurs et commerçants, conscients du potentiel commercial offert par la plateforme, sont progressivement venus enrichir l'offre proposée : vêtements pour toute la famille, jouets, produits de bien-être et soin du corps, décoration, jardin, maroquinerie, bijoux et autres créations d'artisans d'art… Au total, le consommateur peut choisir parmi plus de 1.500 références !

VITRINE PROMOTIONNELLE

La campagne de promotion touristique « Evadez-vous dans les Ardennes », impulsée depuis cet été par le Conseil départemental a aussi permis de booster la fréquentation sur le site **mescoursesenardennes.fr**. Cette opération a été lancée pour soutenir l'économie locale et plus particulièrement les acteurs de la filière touristique (hébergeurs, restaurateurs, opérateurs d'activités sportives et de loisirs…), dont l'activité a été impactée par la crise sanitaire. Ainsi, pour bénéficier de l'offre de remboursement du Département, les touristes (ardennais, français ou étrangers) peuvent compléter leur séjour dans le 08 avec une commande sur la plateforme Mes Courses en Ardennes. Offrant ainsi aux produits ardennais une belle visibilité auprès d'une large cible !

POUR ÊTRE RÉFÉRENCÉ SUR LA PLATEFORME :
CONTACT@MESCOURSESENARDENNES.FR

Un relais SUR MESURE

Mis en place cet été, « #OnPrendLeRelais ! » est un lieu de loisirs et de répit pour des enfants en situation de handicap. Cette initiative, singulière sur le territoire, va se pérenniser pour répondre aux besoins des familles.

« *Pendant le confinement, nous avons pu constater une profonde détresse chez des familles d'enfants en situation de handicap. La plupart des structures d'accueil étaient fermées et le huis clos avec les enfants fut éprouvant* », introduit Xavier Léger, conseiller technique handicap pour la Fédération Familles Rurales des Ardennes.

Pour mémoire, en 2017, un pôle d'appui et de ressources appelé « OnDitCap ! », a été créé par la Fédération Familles Rurales, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales à l'issue duquel un comité de pilotage s'est créé. La Maison Départementale des Personnes Handicapées, la Protection Maternelle et Infantile et la Protection de l'Enfance, services du CD08, en font partie.

TOUS LES HANDICAPS

Destiné à la fois aux familles et aux professionnels, ce dispositif permet de favoriser l'accueil des enfants en mode de garde individuel ou collectif (dans une structure de la petite enfance ou de la jeunesse). « *Avec OnDitCap !, on a voulu créer une alternative de prise en charge qui répondrait à tous ces cris de SOS reçus pendant le confinement. L'été est également un moment où les établissements scolaires et médico-sociaux sont en vacances, plongeant une nouvelle fois les familles dans une période de prise en charge continue. En juin, nous avons réussi à ouvrir un lieu de répit et un accueil de loisirs* #OnPrendLeRelais !, destiné aux enfants âgés de 3 à 17 ans. Et, à le proposer gratuitement à leurs familles.* »

SOULAGER LES PARENTS

Infirmier, animateur, mais aussi éducateur ont composé l'équipe pédagogique qui a assuré l'accueil de près de 15 enfants par jour. « *Pour offrir un programme varié d'activités, nous avons aussi pu compter sur la mobilisation de nombreux intervenants. Grâce à eux, nous avons bénéficié d'animations sportives, d'activités musicales, d'ateliers floraux ou encore de concerts. Tous les enfants ont participé aux animations et aux sorties, sans exception. C'est notre règle !* »

Pour Jessica, la maman de Giovanni, cette expérience a été une vraie réussite. « *Mon garçon est autiste et sourd. Au fil des jours, je l'ai vu s'épanouir grâce à la présence d'autres petits. Car comme tous les enfants, il a besoin de socialisation ! En tant que parents, ce fut un soulagement.* » Conscient de la profonde nécessité de créer des alternatives d'accueil, « #OnPrendLeRelais », vient de s'installer à Charleville-Mézières, au sein de l'école des Haybions, pour le proposer de façon permanente. Pour Anne Dumay, 1ère Vice-Présidente du Conseil départemental, « *ce dispositif devrait être essaimé sur tout le territoire. Il est en effet indispensable que les familles puissent avoir une solution de répit tout en permettant à leur enfant de s'épanouir.* » A ce sujet : « *Nous réfléchissons à d'autres possibilités pour améliorer la prise en charge du handicap dès le plus jeune âge et ainsi éviter les ruptures de parcours. Si vous êtes concernés, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nous !* », conclut Xavier Léger.

*grâce aux soutiens financiers de la Fondation de France, la Fondation Bruneau, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil départemental, la CAF et la DDCSPP.

+ D'INFOS

ONDITCAP.FR
FAMILLESRURALES.ORG/ARDENNES
03.24.37.60.45

Civisme sur les routes : L'AFFAIRE DE TOUS

Plusieurs centaines de tonnes de déchets sont ramassées chaque année le long des routes départementales par les agents du CD08. Il est grand temps de changer les mentalités !

Le Conseil départemental appelle les usagers de la route à faire preuve de civisme en ce qui concerne le dépôt de déchets le long des routes ardennaises. Chaque année, les agents du CD08 collectent plus de 340 tonnes de déchets divers aux abords des quelque 3.300 km de routes départementales. Le Département estime à plus de 9.500 heures le temps passé par ses agents à ramasser et trier ces déchets, pour un coût annuel avoisinant les 220.000 €.

DES DÉCHETS EN TOUT GENRE

L'équipe du territoire routier du Sedanais réalise des opérations de ramassage deux fois par semaine, les lundis et vendredis. Sur ce secteur, les agents départementaux couvrent 320 km de routes départementales et une dizaine d'aires de repos. Et à chaque fois, le constat est le même : de nouveaux détritus ont remplacé ceux pourtant retirés la semaine précédente. Emballages de restauration rapide, bouteilles en plastique, cannettes en aluminium, ordures ménagères, encombrants divers, pneus, produits toxiques ou dangereux (type amiante)...

La liste des déchets abandonnés est impressionnante ! « *Les poubelles situées sur les aires de repos sont faites pour les usagers de la route, pas pour déposer ses déchets du quotidien. On a un très beau département vert, c'est vraiment dommage de le salir ainsi* », déplore-t-on du côté des agents des routes, partagés entre colère et résignation. D'autant que ce nettoyage se fait manuellement, au plus près de la circulation, les exposant davantage au danger.

Ce manque de civisme a aussi des conséquences à long terme sur l'environnement puisque tout déchet non ramassé a de fortes chances de se retrouver intégré à la nature sous forme de microparticules. Dès lors, le message porté par le Département est simple : arrêtons de jeter tout, n'importe quoi et n'importe où. D'autant que la plupart de ces déchets auraient pu être revalorisés s'ils avaient intégré les bonnes filières de traitement.

Preuve que c'est bien le comportement de certains qui est en cause : « *Pendant la période de confinement, on a vu nettement moins d'ordures en bord de routes,* constatent les agents départementaux. *Mais désormais, un nouveau type de déchet a fait son apparition : le masque jetable...* »

Améliorer SON LOGEMENT

En complément du programme *Habiter Mieux en Ardennes*, Action Logement propose deux nouvelles aides* destinées à la rénovation énergétique et à l'adaptation de salle de bains pour les salariés du secteur privé.

Vous êtes salarié d'une entreprise du secteur privé, propriétaire occupant ou propriétaire bailleur du logement dans lequel vous souhaitez effectuer des travaux ? Vous pouvez bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 20 000 € pour effectuer, en priorité, des travaux d'isolation thermique (murs, planchers et combles) et/ou le remplacement d'un système de chauffage, voire la pose d'un équipement de chauffage ou d'eau chaude par une source d'énergie renouvelable.

Vous avez plus de 70 ans ou vous êtes en perte d'autonomie, salarié ou retraité d'une entreprise du secteur privé ? Vous êtes propriétaire occupant, locataire, hébergé par l'un de vos enfants ou propriétaire bailleur et votre locataire répond à ces conditions d'éligibilité ?** Vous pouvez obtenir une subvention allant jusqu'à 5 000 € pour améliorer votre confort ou celui de votre locataire : remplacement de la baignoire par une douche, pose d'un revêtement antidérapant, ajout d'une barre d'appui ergonomique, autant d'aménagements nécessaires pour sécuriser au mieux vos espaces de vie. Ces deux aides, proposées par Action Logement, viennent compléter celles déjà accordées dans le cadre du programme *Habiter Mieux en Ardennes*, mis en place par le Conseil départemental et ses partenaires. Pour rappel, ce dispositif permet aux propriétaires privés occupants ou bailleurs de bénéficier de l'accompagnement d'un opérateur spécialisé (diagnostic du logement, montage administratif...) et d'aides financières pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation de logement à une perte d'autonomie ou de rénovation d'habitat dégradé.

*Aides soumises à conditions (notamment de ressources) et octroyées sous réserve de l'accord d'Action Logement Services.
** Niveau de perte d'autonomie compris entre 1 et 4 (niveau GIR)

CONTACT

HABITER MIEUX EN ARDENNES
03.24.71.00.91
HABITERMIEUX08@URBAM.FR
WWW.HABITER-MIEUX08.FR

ACTION LOGEMENT
ACTIONLOGEMENT.FR
0970.830.831

HABITER MIEUX EN ARDENNES, C'EST :

800 AIDES ACCORDÉES DEPUIS LE DÉMARRAGE DU PROGRAMME

8 MILLIONS € DE SUBVENTIONS

2.000 LOGEMENTS RÉNOVÉS D'ICI 2021

Eté animé

240 enfants et adolescents se sont adonnés aux joies du VTT, du catamaran, du badminton, du tir à l'arc (et bien d'autres disciplines) lors des stages sportifs aux Vieilles-Forges.

ARRÊT SUR IMAGES

Vous avez bien fait de vous évader dans les Ardennes pour (re)découvrir votre territoire… Voici quelques instants capturés pendant cette pause estivale.

Eté caniculaire

La baignade restera l'activité phare de cet été 2020 surtout lorsque le thermomètre frôlait les 37°C…

Eté aquatique

Paddle, canoë, kayak… Les activités nautiques proposées au lac des Vieilles-Forges ont pu être testées (et appréciées !) par tous.

Eté serein

60 : c'est le nombre de jours où les maîtres nageurs-sauveteurs ont assuré la surveillance des plages de Bairon et des Vieilles-Forges.

Eté culturel

"Partir en Livre" a fait étape dans les Ardennes pour transmettre la passion de la lecture au jeune public.

Eté inédit

Le classique film Grease *a réuni près de 800 personnes pour le premier drive in de La Cassine en Ardenne, à Vendresse.*

Eté bucolique

L'échappée verte est garantie en empruntant la Voie verte Trans-Ardennes, véritable bouffée d'oxygène en pleine nature.

ARDENNES
STRATI

CULTURE : à la portée de tous

EN CHIFFRES

1,8 million €
CONSACRÉS À LA CULTURE (BUDGET 2020)

1.023 ANS
D'HISTOIRE CONSERVÉS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

126
ACTEURS CULTURELS SOUTENUS PAR LE CD08

97
POINTS LECTURE ET BIBLIOTHÈQUES SUR TOUT LE TERRITOIRE

La Cellule archéologique du CD08 à Warcq, lors des fouilles de la tombe à char (2014).

L'ACTION CULTURELLE DÉPARTEMENTALE

Rendre accessible la culture à tous et en tout point du territoire est une volonté forte du CD08. Tour d'horizon des principales actions du Département en matière de culture.

1. La culture pour tous

Aux côtés des acteurs ardennais :

- **62** manifestations soutenues,
- **47** associations accompagnées,
- **17** écoles de musique aidées en faveur de **2 208** élèves.

La Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA) en actions :

- Plus de **20 000** lecteurs inscrits en bibliothèque,
- **100 000** prêts par an aux bibliothèques du réseau départemental,
- **500 000** références accessibles à tous via un catalogue commun (bda.cd08.fr),
- **272** bibliothécaires formés.

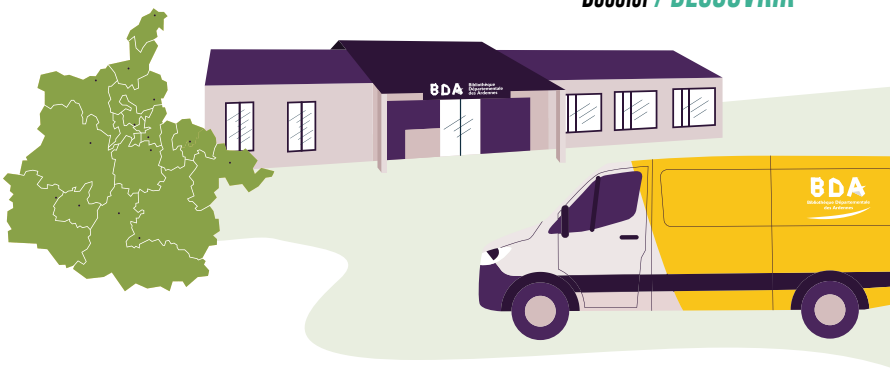

2. Transmettre et diffuser

Les Archives départementales, garantes de la mémoire des Ardennes :

- **17** km linéaires d'archives conservées,
- **27** millions d'images vues via le portail archives.cd08.fr,
- Un service éducatif auquel participent chaque année **600** élèves du CM1 au CFA.

Le Musée Guerre et Paix en Ardennes, immersion dans 75 ans d'Histoire :

- **23 000** visiteurs accueillis,
- **150** classes du primaire au lycée reçues dans le cadre du service éducatif,
- Un centre de documentation regroupant **16 000** documents.

3. Valoriser le patrimoine

La cellule archéologique des Ardennes, pour révéler et protéger le passé :

- **10** diagnostics effectués en 2019, couvrant plus de **241 000** m²,
- **1** fouille préventive (en collaboration avec l'Aisne) d'environ **12 000** m².

Un partenariat noué avec la Fondation du patrimoine pour la préservation de 2 sites :

- les **thermes gallo-romains** découverts à Warcq,
- le site de **La Cassine en Ardenne**.

+ d'infos sur
cd08.fr
rubrique culture & patrimoine

© pollenstudio.fr

LA CULTURE à votre service

Musée Guerre et Paix en Ardennes
Transmettre la mémoire

Le service éducatif du musée est un outil pédagogique essentiel pour les enseignants et leurs élèves. Nicolas Charles, professeur-relais, est d'ailleurs détaché par l'Education nationale pour animer ce service. La visite du musée offre un complément à l'enseignement délivré en classe. Elle permet un contact direct avec les objets d'époque et les ambiances et propose d'appréhender de manière sensible toute la réalité de l'histoire présentée. Elle est parfaitement adaptée au programme du cycle 3 (CM1 et CM2), du cycle 4 (4ème et 3ème) et du lycée (1ère et Terminale). Par la diversité des collections et des thèmes présentés, elle peut également s'intégrer dans les apprentissages de l'éducation morale et civique, de l'histoire de l'art mais aussi des enseignements pratiques interdisciplinaires. Les ateliers pédagogiques proposés par l'équipe du musée permettent de travailler sur un thème particulier. Les élèves manipulent des objets de collection et des documents d'archives pour mieux les utiliser. L'atelier aboutit à une production qui met en œuvre des compétences historiques, artistiques et rédactionnelles.

De plus, un fonds documentaire de 6.000 ouvrages et 10.000 revues est accessible aux chercheurs comme aux amateurs éclairés.

Atelier pédagogique, mars 2019.

INFOS
WWW.MUSEEGUERREETPAIX.FR

Les Archives départementales
Parcourir l'Histoire

Pour permettre aux scolaires d'avoir une approche locale de l'Histoire, le service éducatif des Archives départementales a été créé en partenariat avec la Délégation académique à l'action culturelle de l'Académie de Reims. Grâce à Christine Chopineaux, professeur-relais d'histoire-géographie, il propose, à partir de documents originaux, une approche concrète de l'histoire, de la géographie, de l'enseignement moral et civique, et de la littérature. Objectif : permettre aux élèves d'en apprendre davantage sur le cheminement d'un document (papier ou électronique), de sa collecte jusqu'à sa communication. Pour cela, toute une série d'ateliers adaptés à l'âge des participants existe : l'histoire de l'industrie dans les Ardennes, les études de correspondances de la Grande Guerre,ou encore la Seconde Guerre mondiale. Le service éducatif peut également répondre aux demandes des professeurs et créer une animation sur un thème spécifique. Pour mémoire, chaque année ce sont près de 600 élèves de tous niveaux (du CM1 aux lycéens, en passant par les CFA ou les lycées techniques) qui viennent aiguiser leur curiosité aux Archives.

INFOS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 03.24.57.95.95
ARCHIVES.CD08.FR

Bibliothèque départementale des Ardennes
Pour l'ouverture culturelle

Séance de travail, juin 2019.

La Bibliothèque départementale des Ardennes (BDA) a pour rôle de garantir l'accès à la culture et à la lecture pour tous mais aussi de soutenir le développement culturel, social et éducatif du territoire. De nombreuses actions dans les bibliothèques et dans les structures partenaires (écoles, collèges, lieux d'accueil de la petite enfance, centres sociaux...) permettent de rendre accessible la culture à tous, partout et ce, dès le plus jeune âge. Par exemple : Printemps de la Petite Enfance, Projets Artistiques Globalisés, Lire au Collège, Mois du film documentaire et d'animation, rencontres d'auteurs, résidences artistiques...

INFOS
HTTPS://BDA.CD08.FR

Ardennes Ingénierie
Concrétiser les projets

Guichet unique au service de la solidarité territoriale, Ardennes Ingénierie, mis en place par le CD08, permet d'accompagner les collectivités dans leurs différents domaines de compétence dont la culture. Qu'il s'agisse de la création d'un événement ou encore de l'aménagement d'une bibliothèque, les services du Département (BDA, Archives départementales et Cellule archéologique) proposent une expertise diversifiée afin de permettre la réussite de ces projets qui, à terme, participent au développement du territoire. Toutes les communes et intercommunalités peuvent bénéficier de cette ingénierie culturelle, quelle que soit leur taille avec un principe de gratuité pour les interventions lorsque la réglementation le permet. Une plateforme numérique accessible depuis le site du CD08 est en ligne via l'onglet Ardennes Ingénierie.

INFOS
CD08.FR/ARDENNES-INGENIERIE
ARDENNESINGENIERIE@CD08.FR

Sur demande, il est possible de visiter les Archives départementales.

DANS LES COULISSES des Archives départementales

Les Archives départementales tiennent un rôle majeur dans la conservation de la mémoire collective des Ardennes. Présentation d'un service résolument tourné vers l'avenir.

Compétence du Conseil départemental, les Archives départementales forment un rouage essentiel du service public. Dans cette institution, les coulisses – visitables par tous – fonctionnent telle une mécanique bien huilée dans laquelle tous les archivistes ont un rôle à jouer. Le travail d'orfèvre (dépoussiérage des documents, vérification de l'état des dossiers, classement des actes...) qui est mené par l'équipe des Archives départementales permet ainsi à des documents, aujourd'hui anodins, de devenir des sources historiques. « *Rigueur et minutie sont les maîtres mots de notre quotidien. Absolument rien ne peut être laissé au hasard dans le sens où, chaque dossier, chaque acte, chaque document que nous conservons, sont autant de traces de vie de nos aïeux* », précisent les archivistes. Avant d'ajouter : « *Les conserver dans de bonnes conditions nous permet de mieux comprendre le présent au regard du passé* ». Une mission confirmée par la direction des Archives départementales : « *Nous ne sommes pas des passéistes. Certes, nous travaillons sur des sources anciennes, mais uniquement dans le but que les chercheurs, généalogistes ou Ardennais du futur aient de la matière pour leurs travaux !* » La place de plus en plus importante accordée au digital en constitue une belle illustration. « *Notre rôle – conserver les documents, développer des actions culturelles et conseiller le public – nous oblige à être à la pointe du numérique. Cela passe notamment par une gestion*

+ D'INFOS
ARCHIVES.CD08.FR
03.24.57.40.06
@ARCHIVESAD08

EN CHIFFRES

997

Date du plus ancien document conservé
(diplôme sur parchemin de l'empereur Othon III en faveur de l'abbaye de Mouzon)

17 KM LINÉAIRES
DE DOCUMENTS STOCKÉS

371.000 VISITEURS ANNUELS SUR LE SITE INTERNET ARCHIVES.CD08.FR

informatisée des données performante et une politique de numérisation des archives de plus en plus affirmée. »

PROTÉGER, SAUVEGARDER, COMMUNIQUER

Depuis de nombreuses années, une des missions principales des archivistes consiste effectivement à numériser les fonds conservés aux Archives départementales. Organisée en interne – grâce à un scanner patrimonial performant permettant de manier les documents les plus précieux et fragiles – et en externe (pour le reste), cette étape permet de sauvegarder le patrimoine. Et de faire découvrir plus facilement les plus beaux trésors qui y sont conservés. Suivant cette politique, plus de 85.000 pages ont pu être numérisées l'an dernier. S'ils ne constituent qu'une part infime (environ 1%) des archives conservées au bâtiment de la Porte de Bourgogne, ces documents donnent toutefois un aperçu des collections.
Unes de journaux, cartes postales, affiches ou registres divers du département sont ainsi consultables en ligne (**archives.cd08.fr**). Pour le plus grand plaisir des chercheurs et des curieux souhaitant s'immerger dans les deux millions de pages numérisées. Le site internet des Archives départementales, consulté par plus de 371 000 visiteurs venus des quatre coins de la planète l'an passé, et les réseaux sociaux donnent ainsi aux archives une diffusion et un rayonnement plus importants qu'une salle de lecture. Le tout en préservant l'état du document originel puisque, comme on le rappelle du côté de l'équipe des Archives, en « *mettant en ligne le patrimoine, on le partage autant qu'on le protège.* »

Prochaine étape : la mise en place d'une salle de lecture virtuelle permettant aux visiteurs de consulter les inventaires des archives en ligne. Et ainsi, faciliter leur venue et leur recherche sur place. En attendant, les personnes souhaitant se rendre aux Archives départementales pour effectuer tout type de travail peuvent le faire dans le respect des gestes barrières et en réservant leur place la veille de leur venue. De quoi satisfaire les curieux comme les plus grands passionnés car, comme le soulignent les archivistes, « *les Archives départementales sont un vrai lieu de questionnement ouvert à tous !* »

> **Chaque dossier, chaque acte, chaque document que nous conservons, sont autant de traces de vie de nos aïeux qui nous permettent de mieux comprendre le présent au regard du passé.**

La Cellule archéologique s'implique dans des missions de valorisation et de diffusion de l'information sur ses découvertes, tant vis-à-vis de la communauté scientifique que du plus grand nombre, comme ici lors des Journées Européennes du Patrimoine 2019.

La Cellule archéologique RÉVÈLE L'HISTOIRE

Grâce à sa cellule d'opérations archéologiques, le Département concilie sauvegarde du patrimoine et développement de nouveaux projets d'aménagement. On vous explique…

POURQUOI EXISTE-T-IL UNE CELLULE ARCHÉOLOGIQUE AU SEIN DU DÉPARTEMENT ?

Les opérations de diagnostics et de fouilles sont obligatoires sur les chantiers de construction. Avoir une cellule locale permet d'intervenir plus rapidement, que ces derniers soient publics ou privés. Elle crée aussi un attrait patrimonial qui est un atout pour le développement touristique.

Par ailleurs, la Cellule archéologique a été mise en lumière suite aux découvertes à Warcq des thermes gallo-romains et d'une tombe à char gauloise lors des fouilles réalisées autour du chantier de l'autoroute A304. Mais ces exceptionnels vestiges restent à la marge des chantiers archéologiques.

QU'APPELLE-T-ON L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ?

Lors de travaux (projets d'urbanisme, construction de lotissements…), et pour protéger le patrimoine, l'État prescrit, dans un premier temps, un diagnostic archéologique pour tester et vérifier la présence de vestiges. Si c'est le cas, et après avis d'une commission scientifique, des fouilles peuvent être réalisées, également sur demande de l'Etat. Les aménageurs auront l'obligation de procéder à des fouilles préventives pour sauver le patrimoine avant que leur projet ne vienne le détruire.

Février 2020 : les archéologues du Département lors du diagnostic du château de l'Echelle où des vestiges ont été révélés.

L'INFO EN +

Pour explorer l'histoire du territoire, un guide répertorie 16 sites archéologiques des Ardennes. Du paléolithique à l'époque contemporaine, ces itinéraires de balade invitent à découvrir la richesse du 08.

+ D'INFOS

GUIDE CREUSE TOUJOURS, TU M'INTÉRESSES !
A télécharger sur le www.cd08/cellule-archeologique.fr

COMMENT SE DÉROULE UN DIAGNOSTIC ?

Chaque année, la cellule du CD08 effectue entre 10 et 15 diagnostics sur le territoire. C'est un travail de longue haleine, qui se déroule en 4 étapes. Lors de la phase de **diagnostic** : des sondages sont effectués grâce à une pelleteuse. Puis, vient l'étape des **fouilles** : avec tout un panel d'outils, de la pelle mécanique au pinceau, sont dégagés les vestiges. Ensuite, il y a **l'étude en laboratoire** : trier, nettoyer et répertorier ce qui a été découvert. Enfin, les **résultats** sont présentés lors de portes ouvertes ou d'expositions. Les opérations de diagnostics sont financées par l'Etat via une subvention (issue d'une taxe prélevée sur chaque construction) et les fouilles par l'aménageur.

QUELLE EST L'ACTUALITÉ DES THERMES DE WARCQ ?

Les thermes gallos-romains à Warcq comprennent différentes salles dédiées aux bains, un ingénieux système de chauffage et des ornements de marbres blancs et colorés. En août dernier, une prospection géophysique a eu lieu sur le site, pour trouver d'éventuelles traces de la villa romaine (ndlr : les thermes n'étant qu'une partie de l'habitation). Cela permettrait de compléter le projet de valorisation comprenant un parcours pédagogique et l'installation de panneaux d'informations. L'année prochaine, l'objectif est de rendre accessible une partie du parcours. Pour cela, les travaux de consolidation continuent afin de sécuriser d'une part, les vestiges et d'autre part, l'accès des visiteurs. Avec l'ambition de développer un tourisme authentique et durable grâce à ce site.

PARCOURIR L'HISTOIRE à pas d'enfants

L'équipe du Musée Guerre et Paix en Ardennes a imaginé un « parcours enfants » destiné à faciliter leur visite. Charlotte, 6 ans, et son frère Noah, 9 ans, ont testé cette nouvelle animation…

De drôles de pantins articulés se sont introduits dans les vitrines du musée et ont coupé le fil de l'Histoire ! Pour les retrouver, les enfants doivent répondre aux questions inscrites dans le livret qui leur est remis avant de débuter leur visite. Les réponses se trouvent sur les étiquettes explicatives, à côté de chaque pantin. Bien entendu, les jeunes visiteurs peuvent compter sur l'aide des adultes dans leur quête. C'est le cas pour Charlotte, 6 ans, et son frère Noah, 9 ans, qui sont venus visiter le musée accompagnés de leurs parents. L'occasion pour toute la famille de tester cette animation qui propose aux 6-12 ans une approche ludique de l'Histoire.

Comme pour la visite classique, le « parcours enfants » se déroule de manière chronologique, l'Histoire étant abordée tel un fil continu, de 1852 à nos jours. Fascinés par les différents dispositifs qui jalonnent leur découverte du musée (jeux d'ombres, reconstitutions miniatures de scènes de combats, l'écran géant…), Charlotte et son frère en oublieraient presque leur mission : repérer les pantins et inscrire les réponses dans leur livret !

A mi-parcours, Noah s'étonne devant un objet en vitrine : « *Papa, c'est quoi ça, un téléphone ?* » « *Presque,* lui répond son père, *c'est un appareil qui fait passer des messages en morse. Comme ça, les soldats pouvaient communiquer entre eux dans les tranchées.* » Toute la difficulté pour les parents est de trouver les mots justes pour répondre aux questions de leurs enfants.

> « Une approche ludique de l'Histoire. »

A la fin du parcours, il est temps de faire le bilan. Noah a été impressionné par l'importante collection de fusils : « *Je ne pensais pas qu'il y en aurait autant !* » Quant à Charlotte, elle gardera en mémoire les différents véhicules mis en scène : « *Ce que j'ai préféré ? Les chars !* » Du côté des parents, l'enthousiasme est le même : « *Sans ce jeu, peut-être que leur capacité d'attention aurait été réduite* », analyse la maman.

Tous les 15 jours, un tirage au sort détermine un gagnant qui reçoit en récompense le lot complet des 14 pantins imaginés pour cette opération. Peut-être que Charlotte et Noah auront d'ici peu une petite surprise ?

+ D'INFOS

MUSÉE GUERRE ET PAIX EN ARDENNES
03.24.72.69.50
GUERREETPAIX.FR

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE DE 10H À 17H

ENGAGÉS face à l'illettrisme

La prévention, l'accompagnement individuel et la mobilisation de l'ensemble des acteurs sont indispensables pour lutter efficacement contre ce phénomène invisible.

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, malgré une scolarisation, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture ou du calcul. Elles ne disposent pas des compétences de base pour faire face, de manière autonome, à des situations courantes de la vie quotidienne : lire une notice ou un contrat, payer une facture ou bien encore consulter un relevé bancaire. Plus les difficultés de lecture et d'écriture sont importantes, plus il est difficile de se forger une opinion et comprendre le monde qui nous entoure. Nier le phénomène reviendrait à laisser l'illettrisme s'installer de génération en génération.

REMOBILISER LES PERSONNES

C'est pourquoi la lutte contre l'illettrisme est un enjeu fort qui s'inscrit pleinement dans le Plan Pauvreté mis en place par l'Etat et dans lequel le Conseil départemental est impliqué. A l'occasion de la préparation de la Journée départementale de l'illettrisme*, le CD08, via son Service Développement culturel et bibliothèques, a fait appel à Josiane Dupont, consultante, formatrice et experte dans la lutte contre l'illettrisme, pour mener une étude sur la thématique dans le département. Depuis le printemps, elle est allée à la rencontre de nombreux acteurs de terrain (centres sociaux, bibliothèques, organismes de formation, associations…) pour recueillir les grandes tendances issues de situations réelles et pour imaginer des actions de long terme. « *Il y a beaucoup d'idées reçues sur l'illettrisme, commente la consultante. Il faut par exemple savoir que toutes les tranches d'âge sont concernées. Dans tous les cas, cela génère un sentiment de honte et une mauvaise estime de soi entretenus par le fait que les personnes n'osent pas parler de leurs difficultés. Je suis convaincue que, par la prévention et la sensibilisation, on peut les remobiliser : elles doivent prendre conscience qu'elles sont capables d'apprendre et de progresser elles-mêmes.* »

> **Toutes les tranches d'âge sont concernées.**

Les résultats de l'enquête menée par Josiane Dupont seront présentés lors de la Journée départementale de l'illettrisme. De nombreux acteurs des champs de la culture, de la formation ou de l'insertion seront présents avec l'ambition commune de lutter contre ce phénomène qui constitue un frein à l'épanouissement personnel.

*La Journée départementale de l'illettrisme se tiendra le 19 novembre prochain au Centre de congrès des Vieilles-Forges. Elle est ouverte au public.

ANDRÉ DHÔTEL MIS À L'HONNEUR

Le Conseil départemental prépare une exposition consacrée à l'auteur André Dhôtel, né il y a 120 ans à Attigny. Elle sera visible en début d'année prochaine.

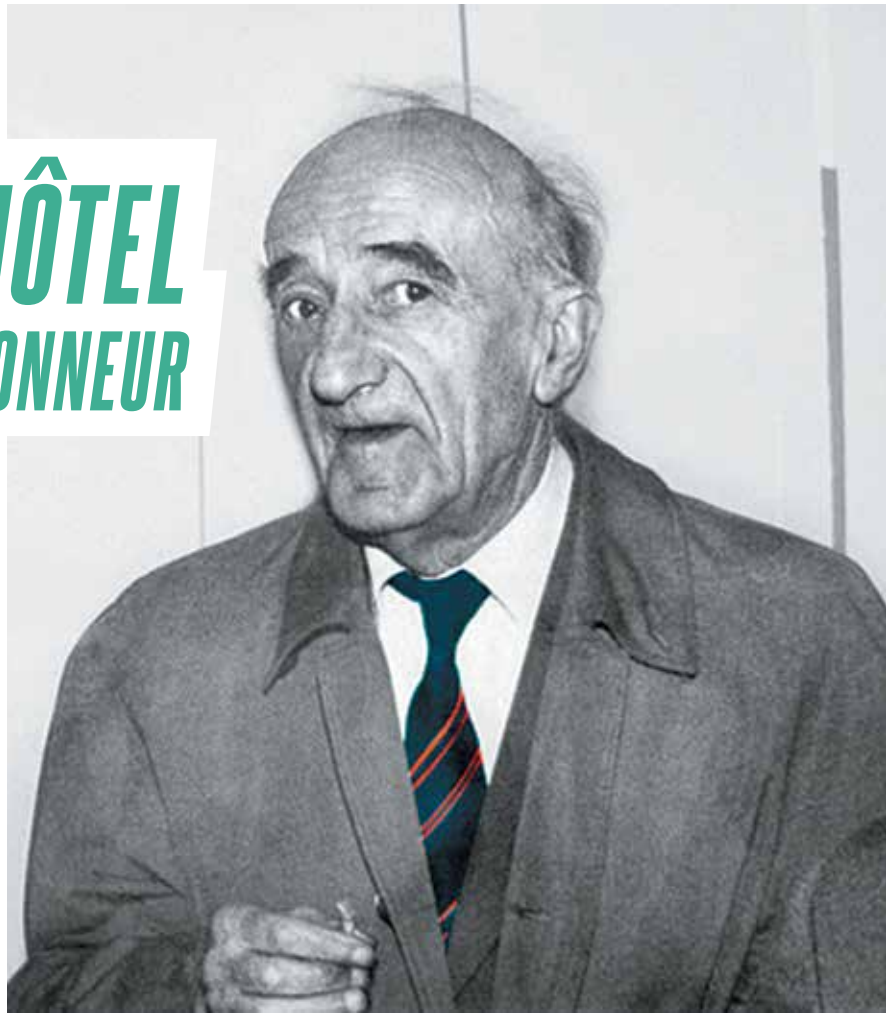

© association La Route Inconnue

Romancier, conteur et poète né à Attigny en 1900, André Dhôtel a écrit une quarantaine d'ouvrages, publiés par les plus grands éditeurs. Son roman le plus célèbre, *Le Pays où l'on n'arrive jamais*, lui avait permis d'obtenir le Prix Femina en 1955. Pourtant, bien que son nom résonne dans les esprits de nombre d'Ardennais, son œuvre n'est pas forcément connue du grand public.

A TRAVERS LES ÉPOQUES

Partant de ce constat, le Conseil départemental a imaginé la conception d'une exposition consacrée à l'auteur ardennais. Pour ce faire, il s'est rapproché de Julie Faure-Brac, artiste ardennaise, plasticienne et sculpteuse, afin de réaliser les éléments qui composeront l'exposition. La jeune femme, diplômée de l'Ecole Supérieure d'Art et de Design (ESAD) de Reims, possède un univers graphique bien à elle qui peut faire écho à l'œuvre de Dhôtel (lire page suivante).

La participation des élèves du lycée professionnel Charles-de-Gonzague de Charleville-Mézières permettra d'habiller de bois les différents éléments imaginés par l'artiste plasticienne, afin de les présenter au plus grand nombre.

Le projet sera finalisé à la fin de l'année et l'exposition devrait commencer à voyager dès 2021 dans les établissements scolaires, les bibliothèques, les centres sociaux et autres lieux accueillant du public. Les élèves, quel que soit leur âge, seront bien sûr une cible privilégiée mais l'exposition s'adressera au plus grand nombre. A cette occasion, une nouvelle de Dhôtel doit être rééditée, agrémentée d'illustrations de Julie Faure-Brac. « *C'est un beau projet qui peut amener les gens à s'intéresser à l'œuvre de Dhôtel* », reconnaît la plasticienne.

En attendant, celles et ceux qui souhaiteraient mieux connaître l'écrivain peuvent se rendre aux Archives départementales (situées rue de la Porte de Bourgogne à Charleville-Mézières) puisque l'ensemble des archives littéraires de l'auteur y est conservé : manuscrits originaux, archives personnelles et une partie de sa correspondance sont consultables par tous. Ces documents proviennent d'un don effectué par son fils, François Dhôtel, et constitueront la base du futur Observatoire André Dhôtel. Contribuant ainsi à entretenir la mémoire de l'auteur et de son œuvre.

3 QUESTIONS À... Julie Faure-Brac

Sollicitée par la Bibliothèque départementale des Ardennes, la plasticienne ardennaise réalise les modules de l'exposition itinérante consacrée à l'écrivain André Dhôtel.

A QUOI RESSEMBLERA CETTE EXPOSITION ?

JULIE FAURE-BRAC : J'ai eu beaucoup de liberté pour créer. La seule contrainte était d'imaginer des modules compacts, faciles à transporter et à stocker, car l'expo sera parfois amenée à être présentée dans de petits espaces. Du coup, plutôt que des panneaux classiques, j'ai proposé une scénographie composée de plusieurs modules en bois, sous différentes formes : des paravents, des cubes, des maisons miniatures, un herbier... Ils seront complétés par des textes extraits de l'œuvre de Dhôtel. Certains éléments pourront même être manipulés par le public !

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS APPROPRIÉ L'UNIVERS DE DHÔTEL ?

J.F-B. : Je suis allée visiter sa maison à Mont-de-Jeux, celle où il venait se ressourcer. J'ai aussi lu quelques-uns de ses romans et il y a chez lui des thèmes qu'on retrouve souvent : par exemple, il décrit beaucoup la nature, et pas n'importe laquelle, celle qu'on ne regarde pas habituellement comme les prairies ou les champs. Pareil pour les humains, il s'intéresse aux gens perdus, en marge, à ceux qui doivent parfois retrouver leur chemin. Tout cet univers, ça me parle, j'aime beaucoup. D'autant que moi aussi, j'ai toujours considéré la nature et la forêt comme des sources d'inspiration.

QU'ATTENDEZ-VOUS DE CETTE EXPOSITION ?

J.F-B. : J'aimerais que les gens entrent plus facilement dans l'univers de Dhôtel, notamment le public scolaire. Qu'avec les modules en bois, les extraits de textes et mes interprétations de son univers, ils regardent les choses avec plus d'attention. Et puis, quand je fais une expo, j'aime bien avoir le retour des visiteurs, savoir ce qu'ils ont aimé, comment ils ont interprété le contenu. En tout cas pour moi, c'est un auteur qui mériterait vraiment d'être plus connu !

> « Regarder les choses avec plus d'attention.

Alors que les perspectives d'emploi sont bien réelles, le secteur de l'aide à la personne peine à recruter. Le Conseil départemental et ses partenaires lancent un plan d'actions.

AIDE À LA PERSONNE : des métiers au service de l'humain

Avec le vieillissement de la population et la volonté pour la majorité des personnes dépendantes de rester chez elles, les métiers de l'aide à domicile sont indispensables dans l'accompagnement du bien vieillir. Pour y parvenir, l'enjeu est de recruter des professionnels qualifiés, disponibles et investis, qui ont à cœur de faciliter le quotidien de ce public. En effet dans les Ardennes, plus de 6.700 personnes bénéficient, à domicile, de l'allocation personnalisée à l'autonomie, et sont donc susceptibles d'avoir besoin d'interventions régulières. La récente situation sanitaire, et notamment la période de confinement, a confirmé le caractère indispensable de ces métiers.

RENDRE LE MÉTIER ATTRACTIF

Le Conseil départemental est compétent pour autoriser et financer les SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) qui interviennent chez les personnes âgées et handicapées. Depuis 2 ans, il s'est engagé pour les accompagner afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux employés et d'améliorer encore plus la qualité des interventions. Deux enjeux se dégagent : la valorisation du métier et l'amélioration des conditions de travail. « *Nous lançons une expérimentation au niveau départemental pour améliorer la qualité de service, limiter les zones dites fragiles et éviter les ruptures de prise en charge, sans surcoût pour l'usager,* détaille Marie Hardy, Directrice de l'Autonomie du CD08. *Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique d'accompagnement des SAAD mise en place par le Département.* » D'autres pistes d'amélioration sont à l'étude, notamment en ce qui concerne l'harmonisation du système de télégestion (l'outil de traçabilité des horaires au domicile des personnes).

Par ailleurs, le Conseil départemental met en place un Observatoire du maintien à domicile sur le territoire. Cet outil doit permettre d'impulser une démarche collaborative et de répondre au double enjeu de valorisation du métier et d'amélioration de la prise en charge des personnes. Pour ce faire, un important diagnostic de la situation globale de l'aide à domicile dans les Ardennes a été réalisé en rencontrant chacun des 15 services prestataires pour recenser leurs difficultés et recueillir les pratiques.

REPÉRER, FORMER, RECRUTER

De plus, le constat établi par les services du Département montre que de nombreux bénéficiaires du RSA souhaitent s'orienter vers les métiers de l'aide à la personne (lire témoignages). « *En 2019, nous avons fait un important repérage de candidats potentiels qui étaient intéressés par les métiers de cette filière,* détaille Thierry Robert, Directeur de l'Insertion et du

Ecoute, empathie et savoir-être sont des qualités attendues pour accompagner les personnes les plus fragiles (photo d'illustration).

LE COUP DE POUCE DE LA CNSA

La question de l'autonomie et du grand âge est au cœur des réflexions du Gouvernement. Notamment, le rapport El Khomri publié en fin d'année dernière insiste sur la nécessité d'un plan de mobilisation national en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge.
Dans le même temps, le ministère des Solidarités et de la Santé avait annoncé un soutien financier exceptionnel de 50 millions € en faveur des Services d'aides et d'accompagnement à domicile (SAAD). Un appel à candidatures avait été lancé auprès des Départements pour répartir cette somme et le dossier porté par le Conseil départemental a été retenu, permettant de bénéficier pour cette année d'une enveloppe de 560.880€, financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Elle est destinée à financer des actions mises en œuvre par les SAAD pour améliorer la qualité d'intervention au domicile des personnes en perte d'autonomie (formation, amélioration de l'encadrement, meilleure rémunération et prise en compte des déplacements en zones isolées ou en secteurs difficiles...).

Retour à l'Emploi au Département. *En parallèle, les acteurs du secteur - EHPAD, employeurs privés, associations, secteur hospitalier- nous ont fait part de leurs besoins. A nous d'imaginer comment y répondre.* »
Grâce à des partenariats noués avec la Région Grand Est et Pôle emploi, le Conseil départemental a permis à 120 demandeurs d'emploi (bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée...) d'intégrer une formation ciblée. Objectif : former et préparer des personnes qualifiées et employables immédiatement. Ce que recherchent employeurs et demandeurs d'emploi.

ELLES TÉMOIGNENT

JULIE, 29 ANS

Bénéficiaire du RSA depuis 2014, Julie vient d'être embauchée par O2 et intervient autour de Charleville-Mézières.
« J'ai commencé en janvier un CDI à 24 heures par semaine en tant qu'aide-ménagère. Je suis aussi amenée à faire les repas, les courses, mais je ne peux faire ni le lever, ni le coucher, car il faut être formée. J'interviens auprès de seniors, de personnes en perte d'autonomie et même chez une dame d'une trentaine d'années qui a besoin de quelques heures de ménage. Je suis contente de ce travail : comme c'est de l'aide à la personne, on se sent utile. En plus, mon employeur tient compte de mes disponibilités, ce qui me permet de concilier travail et vie de famille. »

SONIA, 42 ANS

Sans activité depuis 15 ans et n'ayant pas le permis de conduire, Sonia a néanmoins réussi à obtenir un CDI. Elle a commencé fin janvier chez ADHAP et intervient à Rethel… en trottinette électrique !
« Je suis très fière de retravailler ! Alors que ce n'était vraiment pas gagné pour moi… Je pense que mon BEP sanitaire et social a compensé le fait que je n'ai pas le permis de conduire. Du coup, j'ai investi dans une trottinette électrique pour me déplacer ! Si je devais faire passer un message à ceux qui cherchent du travail malgré une longue période d'inactivité, ce serait de s'accrocher, de ne pas hésiter à postuler. Il faut tenter sa chance, ça a bien marché pour moi ! »

EMILIEN MATTENET
sur la vague du succès

A moins d'un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, plongée dans le grand bain avec le nageur ardennais Emilien Mattenet.

Et si le futur Michael Phelps* était Ardennais ? C'est en tout cas ce qu'espère le talentueux Emilien Mattenet, 19 ans. Soutenu par le Conseil départemental depuis 2016 (lire encadré), le nageur du Charleville-Mézières Natation (CMN) met tout en œuvre pour atteindre ce niveau. L'athlète carolo baigne dans le milieu aquatique depuis l'âge de 4 ans et tient toujours sa ligne depuis.

DANS LE BASSIN DE LA POLYVALENCE

Au fil des saisons, Emilien Mattenet a ainsi fait du 400 mètres 4 nages (papillon, dos, brasse, crawl) sa spécialité. « *Ce n'est pas moi qui ai choisi ma spécialité, c'est elle qui m'a choisi !* » Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le pari est réussi puisqu'il a déjà été titré deux fois champion de France Elite en bassin de 25 mètres (2017 et 2019). « *Ce que j'adore dans cette discipline, c'est la polyvalence demandée. Il faut être bon partout et ça change tout le temps, donc c'est top ! On ne s'ennuie jamais !* »

Le sportif peut même continuer à voir plus loin comme en attestent ses résultats obtenus lors des championnats de France Elite en bassin de 50 mètres [ndlr : il a atteint la finale lors de ses trois participations]. Une longueur sur laquelle l'adaptation est pourtant plus compliquée du fait de l'absence de grand bassin dans les Ardennes. Un écueil que son entraîneur Sébastien Remy transforme en source de motivation : « *Ce qui est intéressant, c'est qu'il a encore une bonne marge de progression, notamment sur 50 m car il s'entraîne au quotidien dans une piscine de 25 m. Pour l'aider à s'améliorer en grand bassin, nous nous exilons en France ou en Espagne toutes les cinq semaines pour effectuer une semaine de stage.* »

SUR LE PLOT DE DÉPART TOUTE LA SEMAINE

En dehors de ces temps forts, l'athlète est capable de supporter de lourdes séances d'entraînement en nageant, durant les grosses périodes de travail, jusqu'à 70 km par semaine. Preuve que ce sport est dur et exigeant, trois séances hebdomadaires de physique (musculation, footing, renforcement) viennent même compléter le tout. « *C'est sûr qu'il faut être*

LE CD08 SOUTIENT LE HAUT NIVEAU

Accompagner les athlètes qui valorisent l'image des Ardennes est une volonté forte du Département. Pour cela, le CD08 accompagne les Ardennais qui sont inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau. 10 athlètes ont ainsi bénéficié de ce soutien l'an dernier : Franck Kiefer (tir sportif), Myshaal Sabhi (tennis de table), Flavie Bodin, Agathe Mille et Mathys Moutarde (athlétisme), Jules Cymbert (judo), Etienne Hubert (canoë kayak), Eddie Potdevin (paracanoë), Céline Gerny (équitation handisport), Emilien Mattenet (natation). Cette politique sportive s'inscrit dans l'engagement du Département auprès des champions ardennais candidats aux prochains Jeux Olympiques. D'ailleurs, l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 » a récompensé ce dynamisme.

prêt à affronter de telles charges d'entraînement mais lorsqu'on aime ce sport, on s'habitue à ce rythme intensif. » Une dynamique confirmée par son coach : « *Emilien a tout ce qu'il faut pour atteindre le très haut niveau. A lui de continuer sur cette lancée pour atteindre ses objectifs.* » A côté de tous ces entraînements, le sportif n'a pas le temps de chômer puisqu'il suit une formation pour devenir entraîneur de natation. Plusieurs fois par semaine, il assiste donc à des cours à Charleville-Mézières ou en visio-conférence avec un tuteur basé à Mulhouse pour obtenir son diplôme. Et, ainsi, pouvoir transmettre sa passion aux générations futures.

> « Participer aux Jeux de Paris serait un rêve incroyable ! »

LES JEUX AU BOUT DE LA LIGNE

Si le sportif carolo manque de compétitions et de repères dans l'eau à cause d'une saison chamboulée, il n'en reste pas moins ambitieux. « *La dernière compétition remonte à mars ! C'est difficile de s'entraîner sans pouvoir se juger, mais c'est comme cela, nous devons nous adapter. Heureusement, les compétitions internes nous aident à garder le rythme.* » Et il le faut puisque l'Ardennais ne manque pas d'objectifs. A très court terme, son but est de se qualifier pour les prochains championnats d'Europe en bassin de 50 m (qui auront normalement lieu du 10 au 23 mai prochains à Budapest). Pour cela, Emilien Mattenet n'a pas de temps à perdre puisqu'il doit réaliser les minimas dès décembre lors des Championnats de France.

Le nageur du CMN, qui fait partie du collectif « Olympique 2024 » mis en place par la Fédération Française de Natation, voit déjà plus loin en faisant des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 un objectif ultime. « *Participer à des JO à deux heures de la maison permettrait à ma famille et à mes amis de venir m'encourager ce qui est tout de même assez motivant. Ce serait un rêve incroyable !* »

*Phelps est le nageur le plus médaillé aux Jeux Olympiques de tous les temps.

ETÉ 2020, le 08 à l'honneur

Grâce au dispositif d'aides aux séjours "Evadez-vous dans les Ardennes" mis en place par le Département, près de 2.500 demandes de remboursement ont déjà été enregistrées. Touristes, hébergeurs, opérateurs… tous semblent conquis par l'initiative. N'oubliez pas, vous avez jusqu'au 31 octobre pour profiter de cette offre.

Le plein air et la détente

PATRICIA STAESSENS ET CHRISTOPHE BUSQUET, GÉRANTS DU CAMPING DU LAC DE BAIRON

« Quel été nous venons de passer ! Nous avons enregistré 40% d'augmentation par rapport à l'année dernière. Nous sommes plutôt satisfaits compte tenu du contexte. En plus, nous avons réussi à ouvrir notre piscine à temps, pour la saison. Cette nouveauté est un atout qui ravit tout le monde et qui déclenche les réservations. Ici, on souhaite développer la thématique du bien-être car c'est ce que nos touristes viennent chercher, qu'ils soient adeptes du camping en tente, de la caravane ou qu'ils préfèrent séjourner dans nos kotas finlandais. Mais, même si on poursuit nos aménagements, on souhaite surtout préserver cet endroit paradisiaque où le lac est incontestablement le fer de lance. A terme, l'ambition est de faire vivre notre site toute l'année, pas seulement aux beaux jours. On peut se ressourcer à chaque saison à Bairon, et pourquoi pas imaginer y fêter Noël. »

INFOS

CAMPING DU LAC DE BAIRON, À BAIRON-ET-SES-ENVIRONS
WWW.CAMPING-LACDEBAIRON.COM
TÉL : 03.24.30.11.66

En souvenir de son séjour ardennais, Julie Damagnez nous a envoyé une photo.

Une très belle découverte

JULIE DAMAGNEZ, ORIGINAIRE D'AMIENS

« Pendant notre séjour ardennais en juillet dernier, avec mes enfants et neveux, nous avons pu profiter de belles activités en découvrant de nombreux sites touristiques, parmi lesquels le château de Sedan, le musée de l'Ardenne, la place Ducale, les hauteurs de Monthermé, le parc acrobatique du lac des Vieilles-Forges ou encore le bateau le ROC... Nous avons apprécié le calme, la verdure, et les paysages diversifiés ! Mon coup de coeur de ces vacances : savourer une glace le soir pendant le coucher du soleil au lac des Vieilles-Forges. C'était un moment magique ! La proximité géographique fait que nous prévoyons de revenir l'été prochain pour une semaine. Mais d'ici la fin de l'année, nous aimerions déjà passer quelques jours en famille. J'ai beaucoup parlé de votre région autour de moi, je crois avoir convaincu mes amis de découvrir cet endroit dont je suis véritablement tombée sous le charme ! »

UN RETOUR À LA NATURE

SOPHIE ET ROMAIN THIRIET-BOURDON, PROPRIÉTAIRES DU GÎTE LA ROULOTTE ET L'ARCHE DE NOÉ À ETEIGNIÈRES

« Nos visiteurs sont venus du Nord, de l'Aisne, de la Meuse, de la Belgique… et bien entendu des Ardennes. La roulotte que nous proposons à la location a été remplie tout l'été ! On peut dire que l'aide du CD08 a contribué à booster nos réservations ! Et depuis cet été, nous avons ouvert notre ferme pédagogique « L'Arche de Noé » au grand public, où nous présentons près de 50 espèces animales, des plus communes (lapin, chèvre, cheval, tortue…) aux plus insolites (chameau, serpent, autruche…) ! Au niveau de la fréquentation, nous sommes même arrivés à des pics d'affluence avec près de 200 personnes par jour ! Ce qui a été incroyable et inespéré dans cette période de crise sanitaire. A travers les échanges avec nos visiteurs, on constate que les gens ont eu besoin de s'échapper en pleine nature pour déconnecter… Et ici, le cadre invite à ça ! »

INFOS

L'ARCHE DE NOÉ À ETEIGNIÈRES, OUVERT DE 11H À 18H (LES MERCREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES, SAUF LE DERNIER DIMANCHE DU MOIS)

WWW.ARCHEDENOE08.COM

L'ENVIE DE S'OXYGÉNER

Le spot promotionnel diffusé sur les grandes chaînes nationales a convaincu Fabrice de venir dans les Ardennes.

FABRICE BINIEK, ORIGINAIRE DE CROUY

« C'est grâce au spot télévisé promotionnel que j'ai eu envie de visiter les Ardennes. En 48h, j'ai pu voir et profiter d'un maximum de choses à seulement 2h de mon domicile. C'est vraiment une destination idéale pour changer d'air et décompresser, et la proximité avec la Belgique est un atout. Il y a quelques années, j'étais déjà venu dans le département de façon éphémère, à l'occasion d'un match de football à Sedan. Cette aide aux séjours est une véritable opportunité de redécouvrir cet endroit. D'ailleurs, elle a tellement bien fonctionné qu'elle m'a donné envie de programmer un nouveau week-end ! La prochaine fois, mon itinéraire passera par le Musée Guerre et Paix à Novion-Porcien et par la Citadelle de Givet, car je suis un passionné de patrimoine et d'histoire. Et dans ce domaine, les Ardennes possèdent des trésors. De plus, l'accueil a été très chaleureux et sympathique… à la hauteur de mes attentes. Avec mon retour d'expérience, je ne peux que faire la promotion des Ardennes ! »

80 ans après l'exode, des jeunes Ardennais ont rencontré, dans le cadre d'un projet impulsé par la Bibliothèque départementale des Ardennes, plusieurs témoins des événements. Leur objectif : recueillir les souvenirs de ceux qui n'étaient que des enfants à ce moment-là afin de les valoriser dans une exposition qui sera présentée à la fin de l'année. Votre magazine vous présente, en avant-première, un aperçu inédit de ce travail exceptionnel et émouvant conservé aux Archives départementales.

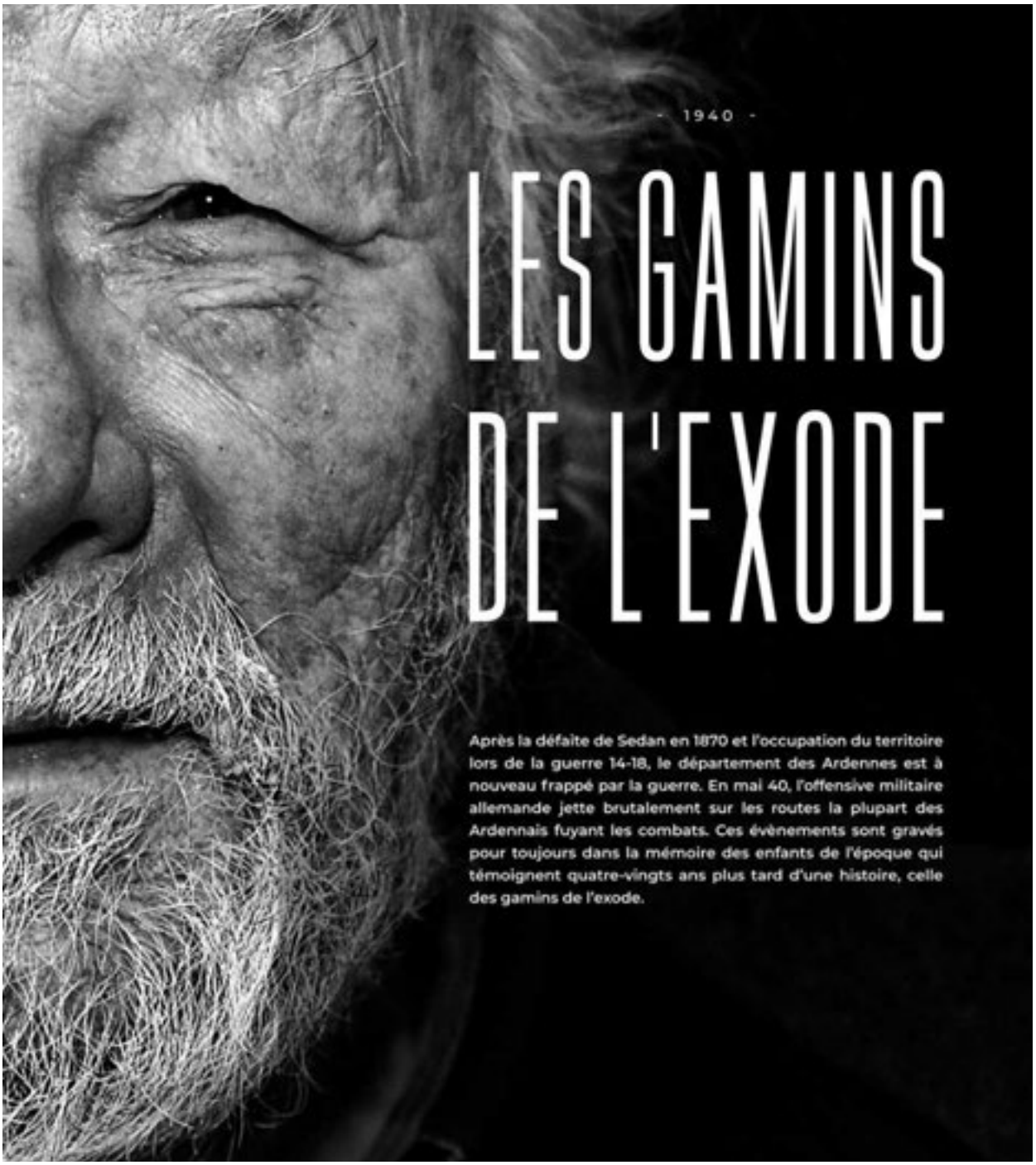

- 1940 -

LES GAMINS DE L'EXODE

Après la défaite de Sedan en 1870 et l'occupation du territoire lors de la guerre 14-18, le département des Ardennes est à nouveau frappé par la guerre. En mai 40, l'offensive militaire allemande jette brutalement sur les routes la plupart des Ardennais fuyant les combats. Ces évènements sont gravés pour toujours dans la mémoire des enfants de l'époque qui témoignent quatre-vingts ans plus tard d'une histoire, celle des gamins de l'exode.

LA VIE DE RÉFUGIÉ

Monsieur Michel GILLET, réfugié à Saint-Forgeux (42)

Michel GILLET âgé de 9 ans en 1940

On allait à l'école mais c'était le chambard : les instituteurs étaient au front, ils nous mettaient des institutrices qui sortaient de l'École Normale. Elles devaient s'occuper d'enfants de 6 à 14 ans mais elles n'arrivaient pas à nous tenir et ne restaient pas longtemps.

Il y avait des tickets pour le pain, le sucre, la viande. Mais on avait l'avantage d'être à la campagne, on avait des cochons qu'on avait appelés Adolf et Adolphine, plus de 100 lapins, des poules et on faisait le jardin. On n'a pas eu faim. On a découvert les oranges et les topinambours.

Il y avait le couvre-feu, à 20h on n'avait plus le droit de sortir. Mais tout n'était pas si tranquille, il y avait des abus, des dénonciations, et il y a eu des femmes tondues à la fin. Je me souviens d'une femme tondue parce qu'elle travaillait avec les Allemands. Alors qu'elle ramassait tous leurs documents dans leurs poubelles pour les envoyer à Londres. Je crois qu'ils lui ont quand même donné la Croix de Guerre.

Une fois, on a vu arriver des soldats allemands en side-car, on était impressionné par leur allure par rapport aux soldats français mais on s'est approché trop près et on a reçu une bonne baffe.

Quand la ligne de démarcation est tombée, il y avait beaucoup de résistances. Les Américains parachutaient des colis d'arme, nous les gosses on essayait de les démonter pour piquer des mitraillettes.

On y est resté pendant 4 ans, on s'est fait des amis, mon frère a même épousé sa petite copine de là-bas. On parlait comme eux. Au début ça a été difficile mais après, ils se sont rendus compte qu'on était normaux.

Témoignage de Michel Gillet, recueilli par des élèves de 3ème du collège Jules Leroux de Villers-Semeuse.

Femmes tondues au moment de la Libération

Michel Gillet aujourd'hui âgé de 89 ans. Il habite toujours dans les Ardennes.

GRATIEN LEROY, de la gestion à la passion

Gratien Leroy, comptable de formation et passionné de cuisine, est l'une des révélations de l'année dans le département. Portrait d'un Ardennais qui a du goût !

© Marie ETCHEGOYEN/M6

En quelques semaines seulement, Gratien Leroy, Ardennais de 29 ans, est devenu une vedette du petit écran. Sa participation à l'émission de téléréalité culinaire Top chef, diffusée au cours du premier semestre de l'année sur M6, a marqué les esprits. Et pour cause ! « *A la base, j'ai une expérience en comptabilité-gestion mais j'ai toujours été passionné par la cuisine. Enfant, j'essayais de refaire à la maison les plats goûtés au restaurant ! Alors, je peux vous dire que, quand j'ai appris que j'étais qualifié pour Top Chef, j'étais aux anges ! C'est un rêve qui se réalisait !* »

Pendant les neuf semaines de l'émission [ndlr : il a terminé 7ème sur 15], le niveau de ce Nouzonnais, seul amateur en lice, a bluffé tous les candidats professionnels qu'il a pu affronter. « *Ça a été une chance pour un non-professionnel comme moi de pouvoir échanger avec tous ces grands cuisiniers et les candidats sur une passion commune. C'était vraiment enrichissant de rencontrer de telles personnalités. Cette émission, ça a été le déclic. Après le tournage, je me suis dit qu'il était temps de me consacrer entièrement à la cuisine !* » Sans pour autant oublier ses racines ardennaises. La preuve avec cette tarte fine aux cèpes, une recette simple et de saison qu'il présente dans ce numéro.

ARDENNAIS ET FIER DE L'ÊTRE !

Celui que le chef étoilé Philippe Etchebest surnommait affectueusement « Le sanglier des Ardennes » durant l'émission de Top chef, espère faire fructifier cette expérience dans le 08. « *J'ai reçu un énorme soutien de la part des Ardennais pendant la diffusion des émissions et j'ai envie de rendre tout ce qu'on m'a donné. On a tellement de belles choses à voir, à montrer ou à goûter sur le territoire qu'il serait dommage de ne pas en profiter !* » S'il reconnaît volontiers avoir encore beaucoup à apprendre, cet autodidacte aimerait ouvrir un restaurant dans le département dans les prochaines années. Le Nouzonnais voit même déjà plus loin : « *Avoir un établissement étoilé dans le département serait le rêve* ». Les papilles ardennaises n'attendent que ça !

TARTE FINE aux cèpes

Préparation et cuisson 1 h | **4 personnes** | **Difficulté**

LES INGRÉDIENTS

250 g de pâte feuilletée
150 g de noisettes
Une dizaine de cèpes frais
5g de poudre de cèpes
1g de cacao en poudre
1 échalote
150 g de crème liquide
1 c.a.s. de vinaigre et
1 c.a.s. d'huile d'olive

LA PRÉPARATION

1. Cuire à 180° des disques de pâte feuilletée (10cm de diamètre) entre deux plaques de cuisson pendant une quinzaine de minute.
2. Réaliser une brunoise de cèpes (4 cèpes) [ndlr : une brunoise consiste à couper les légumes en dés] avant de ciseler finement l'échalote. Faire suer – dans de l'huile d'olive – l'échalote puis les cèpes. Saler, poivrer et déglacer avec le vinaigre de cidre. Laisser cuire quelques minutes à feu doux puis réserver au chaud.
3. Torréfier les noisettes au four pendant 10 min à 150°. Mixer les noisettes refroidies jusqu'à obtenir une pâte et y ajouter la poudre de cèpes puis réserver.
4. Tailler un cèpe en brunoise, le faire revenir dans de l'huile d'olive puis ajouter la crème liquide et le cacao en poudre. Cuire quelques minutes à feu doux, mixer puis passer au chinois pour enlever les morceaux.
5. Tailler 5 cèpes de taille identique en fine tranche. Garder crue une moitié et saisir l'autre dans un peu d'huile d'olive.
6. Pour le montage de la tarte, étaler une couche de pâte de noisette sur le fond de pâte. Ajouter 2 cuillères à soupe de la poêlée de cèpes, quelques brisures de noisettes craquantes et un peu de fleur de sel. Disposer ensuite en rosace les copeaux de cèpes en intercalant cuit et cru.
7. Emulsionner la crème avec un mixeur plongeant.
8. Dresser votre tarte fine au milieu d'une assiette, saupoudrer d'un peu de cacao et disposer l'émulsion harmonieusement. Bonne dégustation.

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN. . .

Cette rentrée 2020, semblable à aucune autre, n'a guère effacé nos incertitudes ni dissipé nos inquiétudes. Après une période estivale en demi-teinte, la situation sanitaire reste inscrite dans tous les esprits et dans notre quotidien : port du masque, rentrée des classes, organisation dans les entreprises pour garantir la sécurité. Notre vie et nos habitudes se trouvent bouleversées.

Malgré tout, les Ardennais ont démontré qu'ils savaient unir leurs forces pour faire face. Les différentes collectivités, les services départementaux de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé ont ainsi travaillé main dans la main. Cette crise sanitaire a permis de démontrer, si tant est que cela soit vraiment nécessaire, l'importance de la proximité et de la bonne connaissance du « terrain ».

Le Conseil départemental a été pleinement et chaque jour présent aux côtés des Ardennais et a rempli l'ensemble de ses missions et souvent même bien au-delà. Cela n'a été possible que grâce à l'engagement de nos agents. Merci à eux !

Demain la période électorale qui approche va sans nul doute avoir son lot de postures et de déclarations politiciennes. Nombreux seront ceux qui auraient fait mieux, voire beaucoup mieux. Beaucoup de discours et de documents de campagne promettront des lendemains qui chantent et des solutions à l'emporte-pièce… oubliant dans leurs envolées lyriques les réalités et les exigences de la bonne gestion des deniers publics qui s'impose à nous.

Dans un contexte difficile, les élus de la majorité départementale ont su prendre des décisions utiles et réalistes, décisions loin d'être simples à porter. Mais ils les ont prises. Ensemble.

Les prochaines semaines nous amèneront de nouveaux enjeux et de nouveaux défis.

Nous serons là pour les relever !

> POUR LE GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE
ANNE DUMAY
1ère VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

RÉPONDRE PRÉSENT MAINTENANT ET DEMAIN.

Les Ardennaises et les Ardennais connaîtront d'ici quelque temps le bilan des actions mises en œuvre par l'exécutif départemental depuis plusieurs mois et plus généralement sur la mandature qui se termine. Les réponses et les actions étaient-elles adaptées et suffisantes par rapport aux enjeux ? Nous sommes loin d'en être certains et convaincus. Cette crise sanitaire s'est abattue après des années de hausse de la fiscalité, par une absence de concertation et de travail collectif depuis plus de 4 années maintenant.

Nous en payons, aujourd'hui, collectivement les errements. La ligne politique n'était pas la bonne. Dans « le monde d'avant », en sacrifiant les investissements, en organisant des coupes budgétaires trop drastiques et en croyant aveuglément que l'orthodoxie financière était la solution à tous nos problèmes, nous observons que les résultats sociaux et économiques pour notre département ne sont pas à la hauteur de vos espoirs.

Force est de constater que cette crise sanitaire sans précédent montre bien que les priorités de nos concitoyens ne sont pas celles décidées par l'exécutif départemental en 2016. La transition énergétique, notamment, devait être au cœur de nos préoccupations et de nos métiers en cherchant à en faire un atout. Mais rien n'est inéluctable. Nous avons les moyens collectivement de trouver des solutions pour sortir ce département de sa torpeur et le rendre actif, dynamique et innovateur.

Le Conseil départemental des Ardennes est une collectivité qui agit dans le quotidien de chacun. Elle est donc un formidable levier pour faire changer et bouger les choses.

Les Ardennes Ensemble, c'est avant tout agir avec volontarisme par le biais de nos propres compétences comme l'économie touristique ou l'action sociale. C'est aussi une exigence de justice pour tous, un engagement écologique sans faille, une réelle préoccupation de démocratie participative qui réponde aux besoins du présent mais également de l'avenir et enfin, c'est la primauté de l'intérêt général pour les personnalités politiques qui sont aux responsabilités.

> POUR LE GROUPE « LES ARDENNES ENSEMBLE » :
ELISABETH BONILLO-DERAM, JÉRÉMY DUPUY, BRIGITTE LOIZON, HUGUES MAHIEU, ERIK PILARDEAU, DOMINIQUE RUELLE, BENOÎT SONNET.

Twitter @08Ensemble / jeremy.dupuy@orange.fr

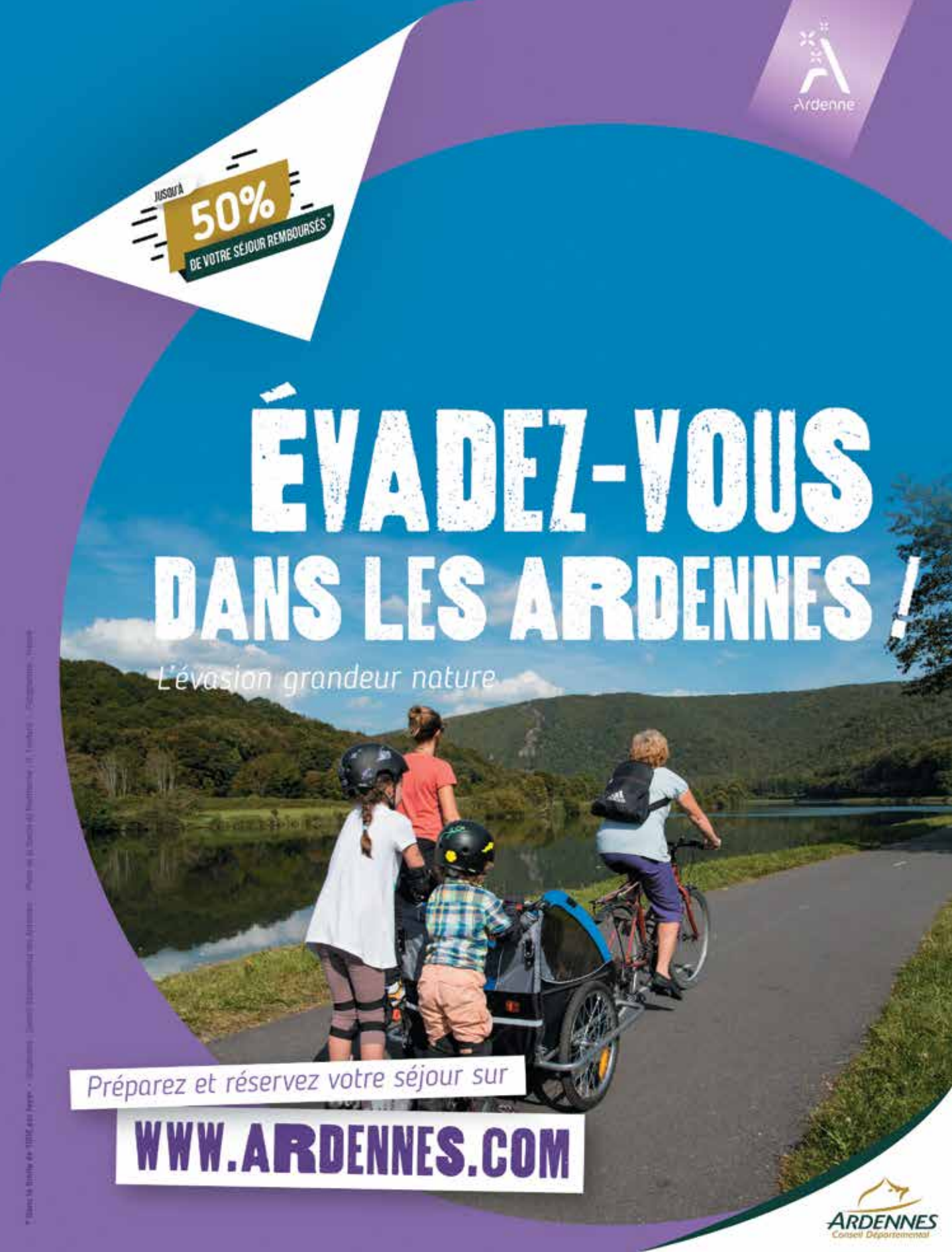
Ardenne
JUSQU'À
50%
DE VOTRE SÉJOUR REMBOURSÉS*
ÉVADEZ-VOUS
DANS LES ARDENNES !
L'évasion grandeur nature
Préparez et réservez votre séjour sur
WWW.ARDENNES.COM
ARDENNES
Conseil Départemental